

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (1982)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne et son cadre rural
<b>Autor:</b>	Colombo, Marina
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870872">https://doi.org/10.5169/seals-870872</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA VILLA GALLO-ROMAINE D'YVONAND-MORDAGNE ET SON CADRE RURAL

### Résumé

On connaît de la grande villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne la forme de l'enclos, révélée par la photographie aérienne, et quelques structures de la *pars rustica*. Le matériel mis au jour atteste une occupation continue de l'établissement du I<sup>er</sup> au début du V<sup>e</sup> siècle. La villa a donc survécu aux invasions alamanes.

La ferme est située à proximité du *vicus d'Eburodunum* (Yverdon), important nœud routier et marché dans l'antiquité, et appartient à une région centuriée à la manière romaine.

On a trop souvent considéré les établissements agricoles gallo-romains indépendamment de leur environnement. Or, s'il est intéressant de définir le type d'habitation en usage dans nos régions, de faire une étude chronologique de l'implantation rurale, il est également important de rechercher quels éléments ont conditionné le choix d'un site et comment l'homme a aménagé un territoire en fonction de ses besoins.

L'étude de l'habitat est donc indissociable de celle des voies de communication et du parcellaire, dont R. Chevallier a dit qu'il «peut seul constituer le cadre valable où inscrire les découvertes archéologiques fortuites et sporadiques»<sup>1</sup>. C'est dans cette optique que nous avons étudié la villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne.

### *La villa d'Yvonand-Mordagne*

#### a) Situation géographique et historique des fouilles

La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne (étymologiquement *[villa] Mauritania*, ferme de *Mauritanus*<sup>2</sup>) est située dans la plaine alluviale de la Mentue, sur la rive gauche de la rivière. La *pars urbana* est bâtie sur une légère éminence, recouverte aujourd'hui par le hameau de Mordagne<sup>3</sup>.

La présence de bonnes terres, la proximité des lieux d' extraction des matériaux nécessaires à la construction (calcaire du Jura, molasse), l'avantage économique représenté par le voisinage du *vicus d'Eburodunum* (Yverdon), important nœud routier<sup>4</sup> et marché dans l'antiquité, sont autant d'éléments qui ont dû conditionner le choix du site.

Il y a longtemps<sup>5</sup> que l'on connaît l'existence de la villa, par les découvertes fortuites qu'on y a faites. Mais on ne commença réellement à s'y intéresser qu'à partir de 1960, date de la mise en culture d'une parcelle de terrain située sur l'emplacement de l'établissement rural. Les dégâts occasionnés par les labours aux structures encore en place amenèrent le Service archéologique à organiser, en 1976, une prospection et des sondages sur le terrain, qui permirent de se faire une idée de l'extension de la ferme romaine. Au début de l'année 1980, la construction imminente d'un immeuble sur l'emplacement qu'occupait jadis une partie de la maison du maître déclencha une campagne de fouilles de sauvetage, dirigée par M. R. Jeanneret, à laquelle nous avons eu l'occasion de participer.

### b) Les structures

#### La pars rustica (cf. pl. I)

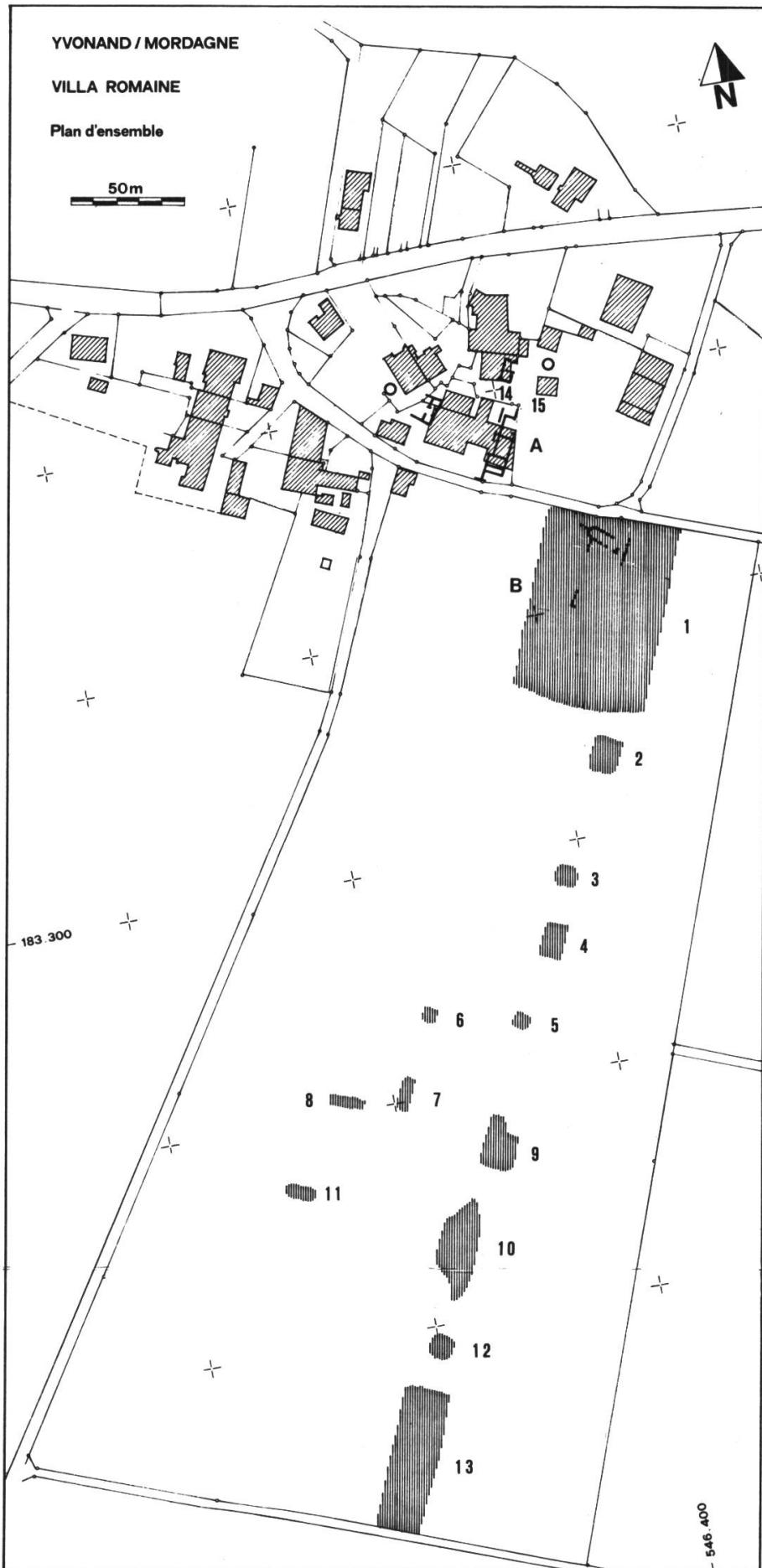
L'enclos, qui se présente sous la forme d'un rectangle de  $480 \times 160$  m, est bien visible sur les photographies aériennes (pl. III, 1). Il appartient au type «langaxiale Anlagen» défini par Drack<sup>6</sup>. La prospection de surface a révélé à l'intérieur de l'enceinte les vestiges d'au moins 12 bâtiments d'exploitation. La photographie aérienne en montre davantage encore. Il s'agit de constructions de plan carré ou rectangulaire, d'une ou plusieurs pièces, dont il est impossible de saisir la fonction, en l'absence de fouilles. Elles sont bâties en partie à cheval sur le mur d'enceinte, qui pourrait être par conséquent une adjonction postérieure.

#### La pars urbana

##### 1. Secteur A (fouilles 1980; cf. pl. II)

On a dégagé deux ailes de bâtiments, de part et d'autre d'une cour.

*L'aile nord-est* comprend une série de pièces (n°s 1 à 6 sur le plan), dont les murs, conservés par endroits sur plusieurs assises, ont 60 cm de large. Le parement est fait de blocs de calcaire soi-



*Pl. I.* — Yvonand-Mordagne. Plan d'ensemble de l'établissement rural. N°s 1 à 13: zones riches en débris de surface, indiquant l'emplacement des thermes et des bâtiments d'exploitation. N° 14: murs en réemploi dans une cave. N° 15: vestiges romains découverts au début du siècle. Relevé: R. Jeanneret; dessin: C. Grand, MHAVD.

gneusement équarris, bloqués dans un mortier à la chaux, avec des joints marqués au tranchant de la truelle. Ces pièces font partie d'une zone très remaniée, dont la stratigraphie a été complètement perturbée par les constructions modernes. Il est impossible d'en saisir la fonction, ni de les dater, le matériel étant pratiquement absent. Les murs 2' et 14, par leur aspect, semblent postérieurs aux autres structures. Il doit en aller de même pour les murs 6 et 6', dont on n'a plus que le fossé d'arrachage.

Les pièces 4 et 5 sont les seules à présenter plusieurs phases de construction clairement visibles. Le mur de refend 11, qui séparait primitivement les deux pièces, a été à une époque indéterminée arasé au niveau des premières assises pour donner naissance à une pièce unique. Le sol de cette dernière, de béton gris, épais de 10 cm, reposant sur un hérisson de galets, passe au-dessus du mur 11 et se poursuit au-delà du mur 10. Comme il ne subsiste de ce dernier que les fondations, il est impossible de savoir si le sol le recouvrait ou non.

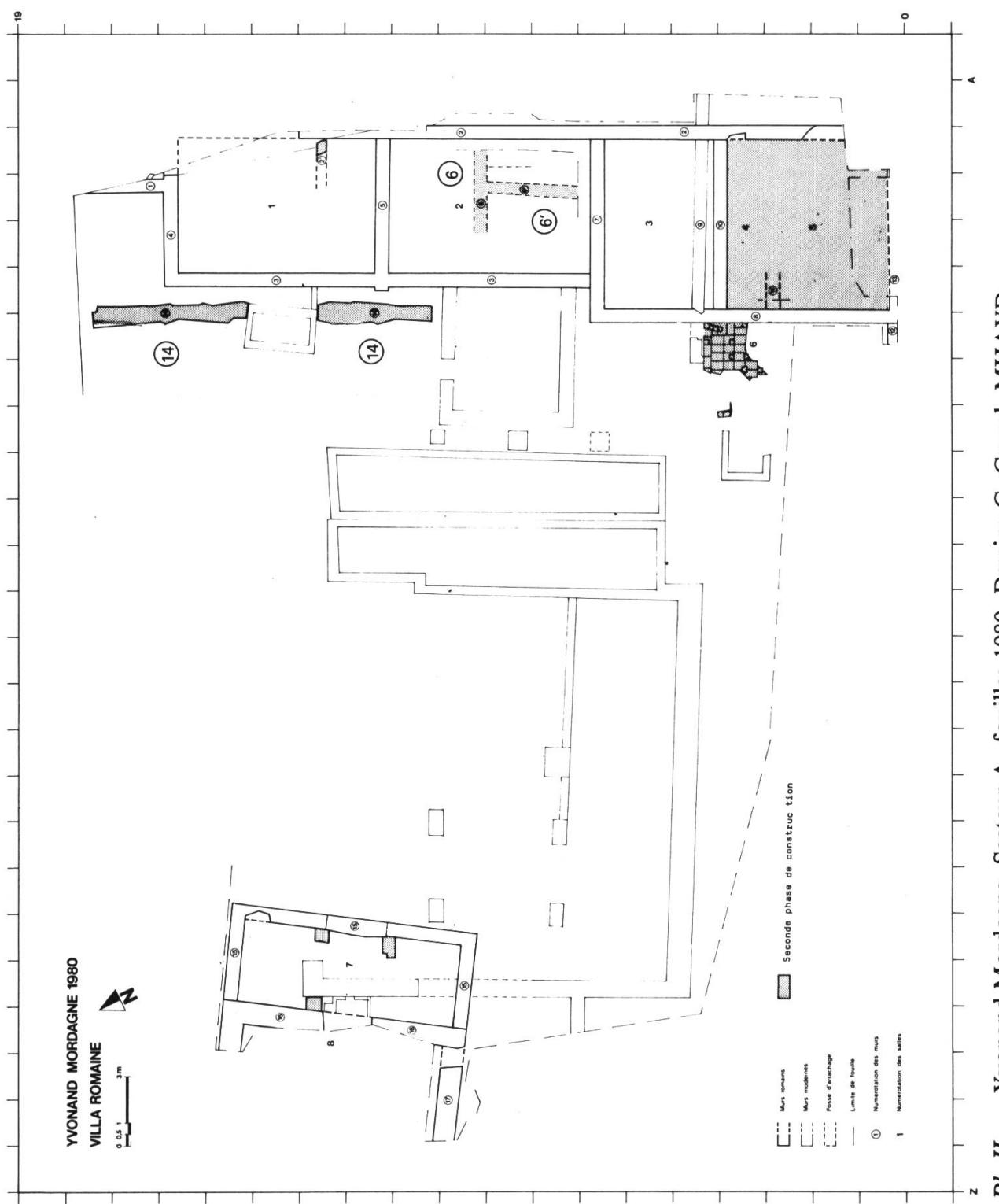
La pièce hypocaustée 6 présente un sol inférieur conservé sur  $1,5 \times 3$  m, constitué par des tuiles à rebord retournées. Il vient buter contre le mur 8. Parallèle à ce dernier, un muret de plaques de terre cuite liées entre elles par un mortier au tuileau devait servir de soutien à la *suspensura*. Sa présence indique que l'hypocauste ne comportait pas de *tubuli*, puisque le muret aurait empêché l'air chaud de circuler dans les parois<sup>7</sup>. Les murs étaient simplement revêtus de plaques de terre cuite, comme le confirment les fragments qu'on en a retrouvés.

Le mur 8 portait à sa base quelques traces d'enduit peint. L'hypocauste correspond donc à une seconde phase de construction, peut-être contemporaine au réaménagement des pièces 4 et 5.

La salle 6 est limitée au nord par le mur de ferme moderne 9, construit sur des fondations romaines. A l'ouest et au sud, on ne connaît pas son extension.

Des peintures murales ornaient les pièces 4 et 5 et probablement la pièce hypocaustée; on en a retrouvé des fragments dans la couche de démolition et le mur 13 en porte encore quelques traces.

L'aile nord-est se prolongeait en direction du lac, comme en témoigne la présence de murs romains en réemploi dans la cave d'un bâtiment (pl. I, n° 14). Au début du siècle, des murs et des mosaïques ont également été dégagés plus à l'est, en direction de la Mentue (pl. I, n° 15). L'Institut de géophysique de l'Université



Pl. II. — Yvonand-Mordagne. Secteur A, fouilles 1980. Dessin: C. Grand, MHAVD.

de Lausanne a entrepris dans cette zone une prospection, qui n'a cependant donné aucun résultat, en raison de la nature du terrain.

*L'aile nord-ouest* comporte deux pièces contiguës (n°s 7 et 8 sur le plan), faisant saillie sur la cour. Les murs, arasés au niveau des fondations ou de l'assise de réglage, sont de construction identique à ceux de l'aile nord-est. Les murs 16 et 17 ont une largeur de 90 cm, ce qui laisse présupposer l'existence d'un étage.

Le mur 15 est percé sur son long côté d'un seuil de 2,5 m, dont on a retrouvé une partie du revêtement en calcaire dans la cour. Le mur 16, bien que très endommagé par les constructions modernes, semble lui aussi pourvu d'une ouverture d'une largeur similaire. Peut-on voir dans cette construction un porche monumental? La disposition des pièces 7 et 8 rappelle le dispositif d'entrée de la villa de Murain près d'Ersigen<sup>8</sup> ou de celle du Vuzit en Concarneau (Bretagne)<sup>9</sup>. La fouille est trop partielle pour nous permettre de comprendre l'organisation interne de la *pars urbana*. La présence d'un portail à cet endroit-là reste donc à l'état d'hypothèse.

La salle 7 comportait un pavage de plaques de calcaire ou de marbre, dont on distingue l'empreinte dans les fragments de sol encore en place. Le pourtour des murs était décoré de peintures





2



3

*Pl. III.* — N° 1: Yvonand-Mordagne. Vue aérienne du site. Photo: MHAVD.  
N° 2: Secteur B: piscine. N° 3: Secteur B: demi-amphore encastrée dans un sol  
de plaques de terre cuite. Photos: MHAVD.

murales. On a récolté dans le déblai de nombreux morceaux de plaques de revêtement et d'enduit mural.

La céramique découverte directement sous le sol de la salle 7 permet de dater la construction de cette dernière du II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>10</sup>. Les murets à l'intérieur de la salle sont postérieurs au reste des structures.

## 2. Secteur B (sondages 1976; cf. pl. I)

Les sondages ont été effectués dans la zone la plus riche en débris de surface, qui apparaît sur la photographie aérienne comme un ensemble complexe de bâtiments (pl. III, 1). Nous sommes probablement sur l'emplacement des thermes de la villa.

La présence de pièces chauffées est indiquée par la grande masse de cendres ainsi que par des blocs de molasse dégradés, témoins de la proximité d'un *praefurnium*, et par de nombreux fragments de verre à vitre<sup>11</sup>. On a dégagé d'autre part une petite construction de forme polygonale à l'extérieur et circulaire à l'intérieur, d'un diamètre de 3,5 m, dont les murs sont enduits d'une épaisse couche isolante de mortier au tuileau. Il s'agit vraisemblablement d'une piscine (pl. III, 2). Au sud de celle-ci, on a mis au jour le départ d'une pièce dont le sol et les murs portent un revêtement de plaques de terre cuite servant à les protéger de l'humidité (les murs en sont recouverts de deux couches). Dans le sol était encastrée une demi-amphore, formant un petit bassin (pl. III, 3).

Les sondages donnent une idée bien incomplète de cet ensemble, qui devait être richement décoré, si l'on en juge par les fragments de moulures en calcaire et en marbre, ainsi que les nombreuses tesselles de mosaïque qu'on y a découverts.

Comme l'indique le réaménagement de la piscine (construction d'un mur intérieur) et la découverte, dans la couche de démolition, d'un tesson de céramique daté du VIII<sup>e</sup> siècle (fig. 1), une partie des bains a été réoccupée à une époque tardive, ou a servi de cimetière.

### c) Matériel et datation

La majorité du matériel provient des découvertes anciennes. Il s'agit de petits bronzes, de fragments de mosaïques, de chapiteaux et de colonnes en calcaire du Jura, qui témoignent de la riche décoration de l'édifice. Parmi les pièces les plus importantes, signalons la fameuse «Victoire d'Yvonand» et un chapiteau

pseudo-corinthien en bronze<sup>12</sup>. Quelques monnaies des Flaviens à Constantin ont également mises au jour.

La céramique récoltée lors des fouilles et des sondages est peu abondante. Elle se répartit de la manière suivante:

	Total	%
Terre sigillée	23	9,2
Imitation de terre sigillée	5	2,0
Céramique à revêtement argileux I <sup>13</sup>	62	24,9
Céramique à revêtement argileux II <sup>14</sup>	36	14,5
Céramique à revêtement imitant le bronze	15	6,0
Amphores	13	5,2
Mortiers	13	5,2
Cruches	14	5,6
Céramique à pâte grise	39	15,7
Céramique à pâte claire	27	10,8
Pierre ollaire	2	0,9
Total	249	100,0

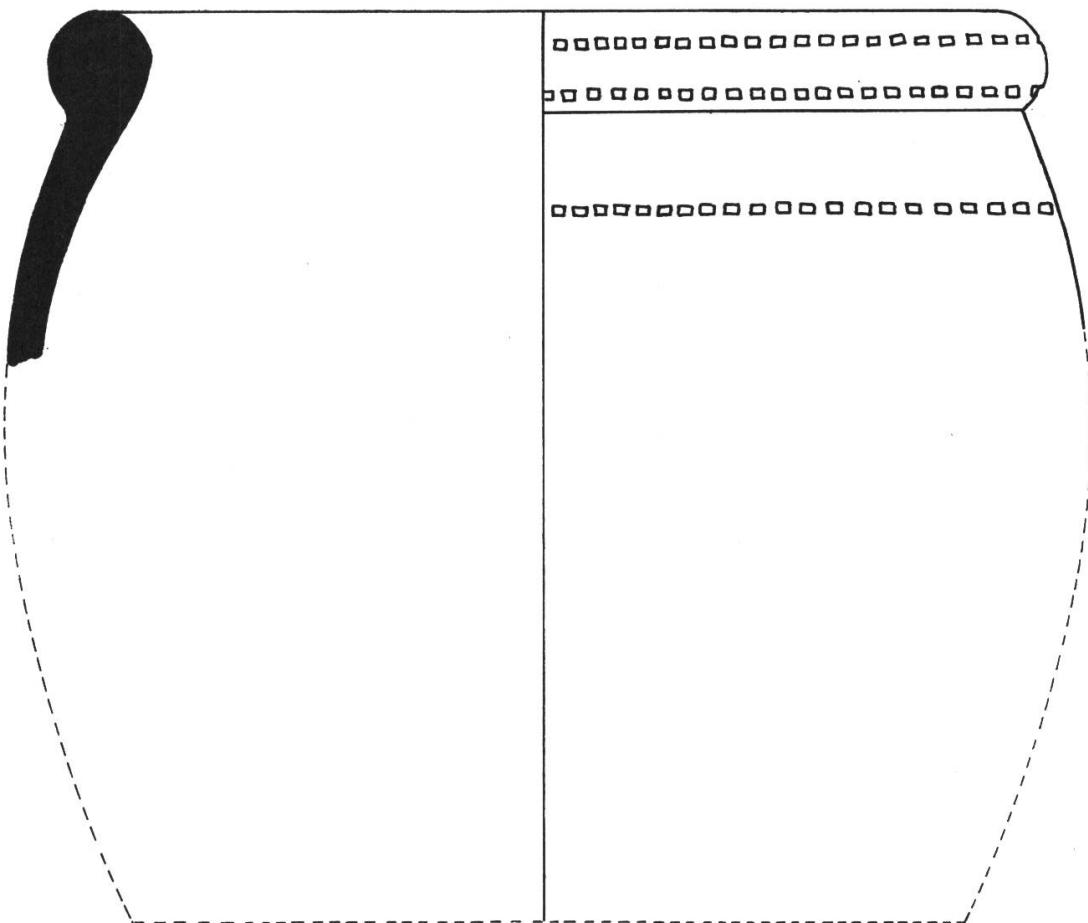
Le caractère du matériel céramique montre une nette influence romaine, qui s'explique par la proximité du *vicus d'Eburodunum*, dont on a vu l'importance commerciale. La céramique de tradition indigène<sup>15</sup> ne représente que 33,3% du total.

L'ensemble du matériel atteste une occupation continue de la villa du I<sup>er</sup> au début du V<sup>e</sup> siècle, mais particulièrement intense entre 150 et 250 ap. J.-C. L'établissement a survécu aux invasions alamanes et a dû être abandonné approximativement au début du V<sup>e</sup> siècle. Aucune couche d'incendie n'indique une destruction violente.

### *Le cadre rural*

La reconstitution du paysage rural gallo-romain est fondée sur l'examen des traces infimes qu'ont laissées dans la campagne actuelle ses composantes essentielles: l'*habitat*, le *réseau routier* et le *parcellaire*.

Nous avons limité notre zone d'investigation arbitrairement, à



*Fig. 1.* — Bol en pâte grise, daté du VIII<sup>e</sup> siècle, découvert dans la couche de démolition de la piscine. Echelle: 2:3.

défaut d'une entité topographique évidente, de la façon suivante (cf. pl. IV):

- au *nord*, par la rive du lac entre les communes de Cheseaux et de Châbles (FR);
- à l'*ouest* et au *sud*, par les communes que traverse la voie romaine Yverdon-Avenches passant par Donneloye et Champtau-roz;
- à l'*est*, par le plateau bordé par la Petite Glâne.

#### a) L'habitat

Les établissements ruraux gallo-romains de la région d'Yvonand-Mordagne sont fort mal connus. Cela tient au fait que les fouilles du siècle passé et du début du siècle, qui nous ont fait connaître le plus grand nombre de structures, ont été entreprises davantage dans l'optique de la recherche du bel objet que dans

celle de la localisation précise des vestiges, de l'élaboration d'un plan, de la collecte systématique du matériel et de l'étude stratigraphique. Quant aux recherches actuelles, elles sont très restreintes et se limitent souvent au repérage des débris de surface. La carte archéologique est par conséquent imprécise et incomplète.

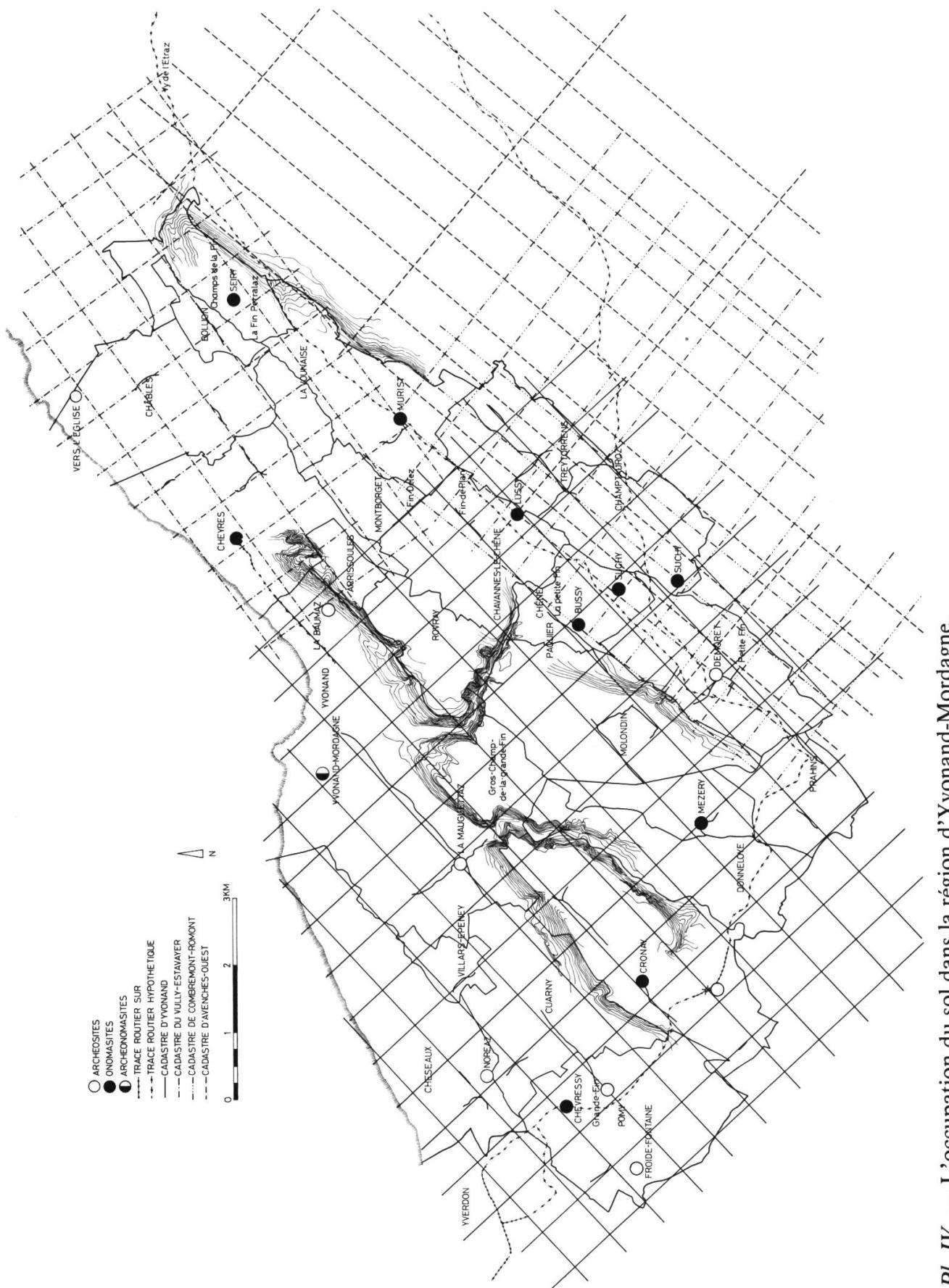
D'autres méthodes d'investigation permettent de pallier tant soit peu ce manque de données. Une de celles qui fournit le plus de résultats est la *toponymie*. On sait que les lieux-dits terminés en -y, -ay, parfois -e, sont dérivés pour la plupart de noms de *fundi* (domaines gallo-romains), dont le premier propriétaire est devenu l'éponyme. Ainsi, Cronay = (*fundum*) *Cronacum*, domaine de *Cronus*; Mézery = (*fundum*) *Masiriacum*, domaine de *Masirius*; Cheyres = (*villas*) *Carias*, emploi adjectival au féminin pluriel du gentilice *Carius*<sup>16</sup>. La superposition de la carte des sites attestés par la toponymie (onomasites) et de celle des trouvailles archéologiques (archéosites) permet d'avoir une vision plus complète de la répartition des établissements ruraux (cf. pl. IV).

Naturellement, il faut rester conscient des limites de la recherche toponymique. Un lieu-dit dérivé d'un anthroponyme romain n'indique pas forcément l'emplacement exact d'une villa<sup>17</sup>. D'autre part, on ne peut pas déduire de l'absence de toponyme significatif l'inexistence de vestiges romains<sup>18</sup>.

### b) Le réseau routier

Aujourd'hui encore, l'ouvrage de base pour la reconstitution du réseau routier gallo-romain dans nos régions est la *Carte archéologique du canton de Vaud*, de Viollier<sup>19</sup>. Son étude, fondée essentiellement sur la toponymie, est peu convaincante. Sauf *Vy d'Etraz*, dérivé de *via strata* = voie pavée, dont la durée d'utilisation est clairement limitée dans le temps<sup>20</sup>, aucun des toponymes que l'auteur invoque comme preuve du passage d'une voie n'offre un caractère évident d'ancienneté. A propos des *Chemins de la Reine Berthe*, que Viollier mentionne fréquemment, Muret dit ceci: «Comme je l'ai montré ailleurs, la légende de la reine fileuse est de fabrique moderne. Les érudits, M. Viollier lui-même sans le vouloir, ont contribué à l'amplifier et à la propager.»<sup>21</sup> Plusieurs erreurs de localisation ainsi qu'une mauvaise lecture des plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'où l'auteur tire ses informations, achèvent de jeter le discrédit sur ce travail.

A l'heure actuelle, l'archéologie nous fournit quelques données supplémentaires pour la recherche des voies romaines: tronçon de route pavée et pont découverts à proximité de Cronay<sup>22</sup>,



Pl. IV. — L'occupation du sol dans la région d'Yvonand-Mordagne.

fragment de voie mise au jour à Yverdon, lors des fouilles du *castrum* et de l'avenue des Jordils (la voie se poursuit en direction de la Villette sur Clindy)<sup>23</sup>, fragment de route au sud de Cheyres<sup>24</sup>. On signale aussi la découverte à Pomy, au début du siècle, d'une pierre en forme de colonne portant une inscription latine, qui pourrait être une borne milliaire<sup>25</sup>. Malheureusement, la pierre a aujourd'hui disparu. Ces renseignements, combinés aux données sûres de la toponymie, nous ont permis d'esquisser le tracé de trois voies (cf. pl. IV):

— une route romaine passait par Chevressy, Pomy, Prahins, Démoret, Combremont-le-Grand, Chapelle, Sassel, Ménières, Fétigny, Payerne et rejoignait Avenches, suivant à peu près le tracé proposé par Viollier (attestations archéologiques mentionnées ci-dessus et toponymiques: le chemin de l'*Etraz*, entre Chevressy et Pomy, cité dans un terrier du XIV<sup>e</sup> siècle, de même qu'entre Chapelle et Sassel). Entre Pomy et Yverdon, deux possibilités de passage sont à retenir: par la Villette ou par les Bains d'Yverdon<sup>26</sup>;

— une route longeait le lac (tronçon de la Villette et de Cheyres). On ne peut pas en préciser le tracé;

— la trace d'un chemin, que permettent de repérer les photographies aériennes verticales, se poursuit de Prahins au nord-ouest de Démoret et jusqu'à Murist. S'agit-il de la voie romaine décrite par Bonstetten<sup>27</sup>? A l'époque, elle était encore visible en certains endroits et, après avoir longé la Tour de la Molière, en prolongement à la *Vy d'Etraz* (entre Cugy et Montet), partait en direction du bois de la Braye, au sud de Chavannes-le-Chêne.

Excepté le cas d'une attestation archéologique, le tracé reconstruit n'est qu'approximatif. A propos de *Vy d'Etraz*, Aebischer dit ceci: «On ne peut reconnaître son tracé au mètre près; même si l'on y retrouve un vieux chemin, on ne peut sans autres raisons l'identifier avec la route romaine.»<sup>28</sup> L'étude systématique des possibilités ou des probabilités de passage offertes par le relief et l'hydrographie, ainsi que la prospection sur le terrain, sont les compléments indispensables à l'étude des voies romaines. Elles restent à faire.

### c) Le parcellaire

G. Grosjean<sup>29</sup> a montré l'existence, autour d'Avenches, de plusieurs centuriations datant de l'époque romaine. Trois d'entre elles touchent notre région:

— le cadastre du Vully-Estavayer, incliné de 60<sup>gr</sup> Est, composé de centuries de 710 m de côté;

— celui de Combremont-Romont, orienté de 43<sup>gr</sup> Est, dont les *decumani* (axes est-ouest) comportent des sections de 710 m, tandis que les *cardines* (axes nord-sud) sont divisés en segments de 740 m;

— celui d'Avenches-Ouest, incliné de 45<sup>gr</sup> Est, dont les axes se recoupent tous les 710 m, et qui n'est plus reconnaissable que par quelques éléments (la frontière sud de la commune de Champ-tauroz); il a été remplacé dans cette zone par le cadastre de Combremont-Romont.

Nous avons pu constater que plusieurs limites de communes, ainsi que quelques chemins<sup>30</sup> de la région étudiée appartiennent encore à ces trois centuriations, alors que le voisinage d'Yvonand obéit à un nouveau système (cf. pl. IV). Ce «cadastre d'Yvonand» est orienté de 53<sup>gr</sup> Est et comporte des centuries de 710 m de côté. Le microtoponyme *Fin*, dérivé de *finis* = la limite, plusieurs fois en position remarquable au croisement de deux axes, fournit une coïncidence supplémentaire entre le tracé idéal de la centuriation et les éléments du paysage actuel.

Cette reconstitution du parcellaire gallo-romain entraîne un certain nombre de remarques:

— la région d'Yvonand est une zone de contact entre plusieurs systèmes de cadastration. L'exemple de Murist est révélateur de cet état de fait: les limites de cette commune appartiennent à la fois à la centuriation d'Avenches-Ouest, de Combremont-Romont et du Vully-Estavayer. G. Chouquer<sup>31</sup> a insisté sur l'ampleur, en Gaule, du phénomène de recouplement de cadastres, dû à une mise en valeur progressive des terres ou à une *renormatio*, un remembrement parcellaire. Ces deux explications sont valables pour notre région. L'empreinte laissée par la centuriation dans le paysage actuel est trop évanescante pour permettre de délimiter précisément l'extension de chaque système;

- le cadastre respecte le relief dans son orientation;
- il n'y a pas de rapport entre le réseau routier et le parcellaire. Les grandes voies doivent être antérieures à la centuriation et ne lui ont pas servi de base.

*d) Position des villas par rapport au réseau routier et au parcellaire. Limites des fundi* (cf. pl. IV)

L'implantation des villas a été dictée par la proximité des voies<sup>32</sup>. L'établissement de la Mauguettaz est le seul qui n'obéit

pas à cette règle. La villa d'Yvonand-Mordagne devait se trouver non loin de la route du lac.

Les établissements agricoles que nous avons pu localiser avec précision sont situés à l'angle ou sur l'un des côtés d'une centurie, excepté la villa de la Baumaz et celle de Pomy, Froide Fontaine. L'orientation de l'enclos de la villa d'Yvonand-Mordagne diffère de celle du cadastre, soit à cause de la volonté particulière du propriétaire, soit parce qu'elle a été édifiée avant la mise en place du parcellaire. Il serait exagéré d'en déduire que le *fundus* n'était pas centurié.

G. Grosjean a relevé la fréquence, dans la région d'Avenches, des communes présentant une superficie de 6 centuriées<sup>33</sup>. Pour lui, il s'agit là d'une réminiscence des anciens *fundi*. Excepté les communes de Treytorrens et de Champtauroz, on ne retrouve plus cette régularité dans notre région. Rien ne nous permet à l'heure actuelle de juger de la dimension moyenne d'un domaine à l'époque romaine<sup>34</sup>. Il est arbitraire de prétendre, comme beaucoup l'ont fait, que la commune ou la paroisse est l'héritière d'un *fundus*; maintes modifications ont pu se produire au cours des siècles. Dans la région d'Yvonand, on constate d'ailleurs la présence de plusieurs habitats par communes<sup>35</sup>.

### *Conclusion*

La photographie aérienne, les fouilles et les sondages nous ont donné un aperçu de l'extension de la villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne et nous ont fait connaître quelques structures plus en détail. Le matériel mis au jour a permis de fixer la durée d'occupation de l'établissement, de constater la richesse de son décor et son degré de romanisation. C'est peu de choses si l'on considère la villa en elle-même. On voudrait au moins connaître son plan d'ensemble. Mais si l'on s'écarte d'une recherche ponctuelle, peu enrichissante quand elle n'obéit pas à une problématique précise, pour s'interroger sur l'organisation plus vaste de l'espace rural, le problème de la disposition des bâtiments passe au second plan. Il est beaucoup plus urgent de prospecter le voisinage immédiat de la villa pour acquérir une meilleure connaissance du domaine qu'elle contrôle, d'entreprendre une étude historique rendant compte des changements intervenus dans la commune d'Yvonand au cours des siècles, pour voir si cette dernière s'inscrit encore dans le cadre d'une centuriation.

Nous n'avons fait dans cet article que mentionner les principaux aspects de l'occupation du sol et n'avons guère pu aller au-delà des hypothèses, faute de données. La reconstitution du paysage rural gallo-romain, pour être complète, exige un travail de longue haleine et une participation interdisciplinaire.

Marina COLOMBO.

#### NOTES

<sup>1</sup> R. Chevallier: *La centuriation et les problèmes de la colonisation romaine*, dans *Etudes rurales* 3, 1961, p. 76.

<sup>2</sup> E. Muret: *Noms de lieu, vestiges archéologiques et vieux chemins*, dans *RHS* 11, 1931, p. 421, note 20.

<sup>3</sup> Mordagne, commune d'Yvonand, district d'Yverdon, VD. CN 1183, 546400/183400.

<sup>4</sup> Point de convergence de quatre routes: celle du Grand-Saint-Bernard par Vevey et Moudon, de Genève par Lausanne, de Besançon par Orbe et Sainte-Croix, de la vallée du Rhin par Avenches. Lieu de rupture de charge sur l'axe fluvial Rhône-Thièle-Aar-Rhin.

<sup>5</sup> L. Levade, en 1824, dans son *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, est le premier à signaler le site.

<sup>6</sup> W. Drack: *Die Gutshöfe*, p. 52.

<sup>7</sup> F. Kretzschmer: *Hypokausten*, dans *Saalburg Jahrbuch* 12, 1953, p. 20 sq.

<sup>8</sup> H. Grütter et A. Bruckner: *Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain bei Ersigen* (BE), dans *JbBHM* 45 et 46, 1965-66, plan sous lettre T.

<sup>9</sup> P. Galliou: *Le plan des villas. Bretagne romaine*, dans *Archeologia* 74, 1974, p. 33. L'auteur cite un passage de Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, qui nous apprend l'existence de tours de garde à l'entrée des villas.

<sup>10</sup> *Terminus post quem*: amphore Dressel 2/4, I<sup>e</sup> siècle; *terminus ante quem*: coupe de type Drag. 37 fabriquée selon la technique du revêtement argileux, fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle.

<sup>11</sup> Sur la présence de vitres dans les hypocaustes, cf. Th. Haevernick et P. Halm-Weissheimer: *Untersuchungen römischen Fenstergläser*, dans *Saalburg Jahrbuch* 14, 1955, p. 68.

<sup>12</sup> Pour la statuette de la Victoire (MCAH, inv. n° 96), cf. A. Leibundgut: *Die römischen Bronzen der Schweiz: Westschweiz, Bern und Wallis*, Mainz am Rhein, 1980, p. 59, n° 52; pour le chapiteau (MCAH, inv. n° 95), cf. I. A. Manfrini: *Bronzes romains de Suisse*, Lausanne, 1978, p. 25, n° 25.

<sup>13</sup> Cette catégorie comprend de grands récipients, à parois épaisses.

<sup>14</sup> Il s'agit surtout de petits gobelets, tels ceux qui figurent dans l'ouvrage de G. Kaenel: *Aventicum I*, Bibliothèque historique vaudoise, Cahiers d'archéologie romande 1, Avenches, 1974.

<sup>15</sup> Céramique à revêtement argileux II et céramique à pâte grise, auxquelles on peut ajouter les formes celtiques des imitations de terre sigillée (Drack 21), de la céramique à revêtement argileux I et de la céramique à pâte claire.

<sup>16</sup> Pour l'interprétation des toponymes, nous nous sommes fondée sur l'ouvrage de H. Jaccard, *Essai de toponymie*; pour les lieux-dits du canton de Fribourg, on consultera de préférence P. Aebischer, *Les noms de lieux...*

<sup>17</sup> Certains lieux-dits se déplacent de la villa au village proche.

<sup>18</sup> Le toponyme peut avoir totalement disparu. Il existe aussi des cas où un nom de lieu a été remplacé par un autre, qui n'a plus aucune valeur pour notre recherche. Nous citerons l'exemple de Démoret, vocable datant des premiers temps du christianisme, dérivé de *Domnus Mauritius*, qui est le nom du patron de l'église. Des vestiges de constructions romaines ont été découverts dans ce village.

<sup>19</sup> En particulier, pp. 384-431.

<sup>20</sup> Cf. P. Aebischer: *Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg*, dans *RHS* 10, 1930, p. 177: «On sait, en effet, que *strata* a commencé à être employé dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle dans le sens de voie pavée et que le mot a disparu très tôt en ancien français: des quelques mentions qu'en font les textes comme le *Roman de Berte aus grans piés*, on peut justement conclure qu'alors le mot n'était plus guère populaire. Il est vrai qu'en franco-provençal il paraît avoir vécu un peu plus longtemps (...). Mais alors déjà, et depuis longtemps sans doute, il s'était en tout cas figé dans la toponymie, de sorte qu'il est peu probable qu'il ait eu encore une vitalité suffisante pour être employé à désigner d'autres routes que celles auxquelles il s'était fixé.»

<sup>21</sup> E. Muret, art. cit. (note 2), p. 420.

<sup>22</sup> AMH (cote A 48/5).

<sup>23</sup> G. et A. Kasser: *Yverdon: Eburodunum*, dans *US* 33, 4, 1969, pp. 54-57; A. Kasser: *Rivières et routes d'Yverdon à l'époque romaine*, dans le *Journal d'Yverdon* du 15.6.1968, p. 7.

<sup>24</sup> N. Peissard: *Carte archéologique du canton de Fribourg*, p. 38.

<sup>25</sup> F. Troyon: *Inventaire des antiquités du canton de Vaud*, p. 175, manuscrit déposé aux AMH (cote: D 5).

<sup>26</sup> Dans les deux cas, on a un témoignage archéologique du passage de la voie. Cf. A. Kasser, *Rivières et routes...*, p. 7.

<sup>27</sup> G. de Bonstetten: *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Bâle, 1878, pp. 16-17.

<sup>28</sup> P. Aebischer, art. cit. (note 20), p. 177.

<sup>29</sup> G. Grosjean: *Die römische Limitation um Aventicum*.

<sup>30</sup> La recherche de la centuriation a pour point de départ le postulat suivant: certaines frontières administratives, juridiques et religieuses sont les survivances d'un quadrillage romain. Les agronomes latins nous apprennent d'autre part que les limites des centuries étaient matérialisées au sol par des chemins. Il faut donc attacher une grande importance aux chemins qui s'adaptent au tracé idéal de la centuriation.

<sup>31</sup> G. Chouquer: *Contribution à l'étude des cadastres antiques*, p. 40.

<sup>32</sup> Varro: *De l'agriculture*, I, 16, parle de l'avantage économique que représente pour une villa la proximité d'une grande route.

<sup>33</sup> G. Grosjean: *op. cit.* (note 29), p. 25.

<sup>34</sup> Les textes des auteurs anciens mentionnent des *fundi* de dimensions très variables. Même sur le cadastre d'Orange, il n'y a aucune uniformité: cf. A. Pelletier, *La superficie des exploitations agraires sur le cadastre d'Orange*, dans *Latomus* 35, 1976, pp. 582-585.

<sup>35</sup> S'agit-il d'une grande villa et d'établissements secondaires qui en dépendent, ou alors de plusieurs villas, chacune à la tête d'un *fundus*? Les fouilles seules permettront un jour d'en décider.

*Liste des abréviations citées dans les notes et la bibliographie* (quand elles ne figurent pas dans l'*Année philologique*):

AMH:	Archives cantonales vaudoises: Archives des monuments historiques.
JbBHM:	Jahrbuch des bernischen historischen Museums, Berne.
MCAH:	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHAVD:	Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.
RHS:	Revue d'histoire suisse, Zurich.
UFAS:	Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Bâle.
US:	Ur-Schweiz-La Suisse primitive, Bâle.

## CLÉS BIBLIOGRAPHIQUES

*Sur la villa d'Yvonand-Mordagne:*

Outre Viollier, on consultera:

- Jeanneret R.: *Rapport des sondages 1976*, manuscrit déposé aux MHAVD.  
 Naef A.: *Rapport*, 1901, manuscrit déposé aux AMH (cote: AMH A (193/2) 14387).  
 Weidmann D.: *Chronique archéologique*, dans *JbSGUF*, 62, 1979, p. 156; 63, 1980, p. 252; 64, 1981, p. 256.  
 — *Chronique des fouilles archéologiques 1972-1978*, extrait de *RHV*, 1979, pp. 243-244.  
 — *Chronique des fouilles archéologiques 1979*, extrait de *RHV*, 1980, p. 252.

*Habitat:*

- Peissard N.: *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg, 1941.  
 Viollier D.: *Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne*, Lausanne, 1927.

*Parcellaire:*

- Chouquer G. et Favory F.: *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Paris, 1979.  
 Grosjean G.: *Die römische Limitation um Aventicum und das Problem der römischen Limitation in der Schweiz*, dans *JbSGUF*, 50, 1963, pp. 7-25.

*Routes:*

Chevallier R.: *Les voies romaines*, Paris, 1972.

*Toponymie:*

Aebischer P.: *Les noms de lieux du canton de Fribourg* (partie française), Fribourg, 1976.

Jaccard H.: *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, Genève, 1978 (1906).

M. C.

